



## **BOURSE CREATE/Énergir (le nouveau GazMétro)**

Si vous désirez poursuivre des études de maîtrise en économie de l'énergie et des ressources naturelles au Département d'économique de l'Université Laval, vous pouvez peut-être bénéficier d'une bourse CREATE/Énergir.

Le CREATE, en collaboration avec Énergir, octroie chaque année une bourse de maîtrise d'une valeur totale de 30,000.00 \$ pour une période de 16 mois. Le programme prévoit une combinaison de stages et de cours en alternance :

**Phase 1** : Stage de 4 mois (mai à août) chez Énergir (10,000 \$);

**Phase 2** : Retour à l'Université Laval pour 8 mois (septembre à avril) (10,000 \$);

**Phase 3** : Retour chez Énergir pour 4 mois (mai à août) (10,000 \$).

### **Admissibilité**

Les demandes doivent inclure les pièces suivantes :

- Une preuve de citoyenneté canadienne ou du statut d'immigrant reçu (résident permanent);
- Une copie de votre demande d'admission pour des études de maîtrise en économie à l'Université Laval;
- Un curriculum vitae;
- Une copie du plus récent relevé de notes;
- Une lettre d'appréciation de l'un de vos professeurs;
- Un texte d'au maximum une page indiquant les raisons pour lesquelles vous désirez vous orienter vers l'économie de l'énergie.

### **Cycle des concours**

Veillez acheminer votre demande à l'administration du CREATE au plus tard le **18 mars 2022 à 16h00** à l'adresse suivante :

CREATE, Département d'économique

Pavillon J.-A.-DeSève, bureau 2242

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

ou par courriel à : [martine.guay@ecn.ulaval.ca](mailto:martine.guay@ecn.ulaval.ca)

### **Conditions d'octroi**

- Compléter la scolarité normale, à temps complet, de maîtrise;
- Maintenir une moyenne dans les cours de maîtrise d'au moins B-;
- Sous la direction d'un professeur membre du CREATE, rédiger un mémoire sur un sujet théorique ou appliqué en économie de l'énergie;
- Se consacrer entièrement au projet de Énergir; pas droit à d'autre source de financement durant la période couverte par cette bourse;
- Participer activement aux activités du CREATE.

Le versement de la bourse est conditionnel au versement des fonds nécessaires par l'organisme partenaire.

Si vous désirez obtenir plus d'information concernant cette bourse, vous pouvez contacter Markus Herrmann à l'adresse [markus.herrmann@ecn.ulaval.ca](mailto:markus.herrmann@ecn.ulaval.ca) ou Martine Guay à l'adresse [martine.guay@ecn.ulaval.ca](mailto:martine.guay@ecn.ulaval.ca) .